

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)  
tenue le 17 juin 2009 à 9 h au centre administratif de Roberval  
sous la présidence de François Jeanrie**

---

**PRÉSENCES**

Jacques Boily, Claire Tremblay, François Jeanrie, Céline Genest, France Lapierre et Mario Simard.

**ABSENCES**

Christine Mailhot et Mona Tremblay.

**Invités :** Valérie Savard et Guy Bertrand.

**1. BIENVENUE**

François Jeanrie souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il précise que pour cette rencontre, une représentante du personnel de soutien et un représentant des professionnels ont été invités.

**2. ORDRE DU JOUR**

François Jeanrie fait la lecture de l'ordre du jour.

**3. COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 11 mai 2009.

**4. SUITES AU COMPTE RENDU DU 16 MARS 2009**

**Au point 6 Ressources professionnelles et soutien,** François Jeanrie dépose un document du MELS 2007-2008 et 2006-2009 faisant état de toutes les « autres dépenses éducatives ». Celles-ci comprennent tant les TES et autres personnels de soutien que les ressources professionnelles. Il donne également les chiffres suivants : pour les TES, 1 981 722 \$ pour 2005-2006, 2 384 941 \$ pour 2006-2007, 2 525 406 \$ pour 2007-2008 et malgré la baisse annoncée, 2 649 195 \$ pour 2008-2009. Il faudrait donc tenir compte de la progression dans l'échelle.

François Jeanrie indique que le salaire à l'échelon 1 pour l'ensemble des TES est de 316 407 \$, à l'échelon 6, il est de 368 416 \$ et à l'échelon 12, de 442 895 \$. Ces chiffres seront vérifiés par le syndicat du soutien et feront l'objet d'une discussion lors de leur CRT. La partie patronale ne peut toujours pas donner l'ampleur de la diminution des TES, ceci sera également discuté lors de leur CRT.

**Au point 7.1 Mesure 30059,** France Lapierre demande le portrait de l'utilisation de ces sommes par école. Claire Tremblay indique qu'il sera disponible à l'automne.

**SUITES AU COMPTE RENDU DU 11 MAI 2009**

**Au point 5 Enseignants ressources 2009-2010,** la partie syndicale déplore le fait qu'à la fin de l'année scolaire, la liste des enseignants ressources pour 2008-2009 n'est toujours pas à jour. Compte tenu du peu de réponses de la part des comités EHDAA écoles sur leurs besoins, il est convenu de retourner une demande sous forme de tableau à tous les comités EHDAA du secondaire afin qu'ils fassent connaître leurs besoins pour chacun des niveaux (secondaire 1-2-3). On demandera également aux membres du comité de remettre leur résolution dûment signée. Une rencontre subséquente se fera à une date ultérieure.

**6. DEMANDE D'ACCÈS**

France Lapierre mentionne que le formulaire devra être revu puisqu'il manque l'information concernant le comité ad hoc. Céline Genest mentionne qu'elle a fait des recherches sur le portail mais ne l'a pas trouvé.

## 7. CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Le calendrier des rencontres pour 2009-2010 est le suivant :

- 24 septembre : 13 h
- 23 novembre : 9 h
- 27 janvier : 9 h
- 1<sup>er</sup> avril : 9 h
- 2 juin : 9 h

Le lieu des rencontres sera à déterminer en début d'année scolaire.

## 8. OBJECTIF 2009-2010

- Rendre plus faciles d'accès les informations sur le portail.
- Revoir le formulaire d'accès.
- Compléter la révision de la politique d'adaptation scolaire de la commission.
- Former les membres des comités écoles EHDAA.
- Prévoir des rencontres d'échanges pour les enseignants ressources tôt en début d'année.

François Jeanrie remercie les membres du comité paritaire de leur participation.

Ajournement de la séance à 9 h 50.

Reprise de la rencontre du 17 juin, le 25 juin 2009 à 10 h.

## PRÉSENCES

Jacques Boily, Claire Tremblay, François Jeanrie, Céline Genest, France Lapierre et Mario Simard.

## ABSENCE

Christine Mailhot.

## 5. ENSEIGNANTS RESSOURCES 2009-2010

François Jeanrie dépose deux documents. Le premier document sous forme de tableau, représente la répartition du nombre de périodes demandées pour les enseignants ressources et le deuxième document est une copie des recommandations de chaque comité EHDAA des cinq écoles secondaires afin de faire connaître au comité paritaire commission leurs besoins pour chacun des niveaux (secondaire 1-2-3). Cette demande a été signée par les membres du comité EHDAA de chaque école secondaire. Par la suite, il y a discussion au comité.

Considérant la clientèle à recevoir en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire;

Considérant le nombre de périodes utilisées en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire en 2008-2009;

Considérant la demande reçue des comités;

Considérant le retrait de la subvention SIAA dans certaines écoles;

Considérant le nombre d'élèves requis pour la formation des groupes réguliers au secondaire;

Le comité paritaire commission détermine le nombre de périodes allouées pour l'année scolaire 2009-2010 de la façon suivante :

- |                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| ▪ Cité étudiante               | 48 périodes |
| ▪ Polyvalente des Quatre-Vents | 46 périodes |
| ▪ Polyvalente de Normandin     | 36 périodes |
| ▪ Polyvalente Jean-Dolbeau     | 17 périodes |
| ▪ École Secondaire des Chutes  | 34 périodes |

Il est à noter que les libérations pour les enseignants ressources doivent être d'un minimum de six périodes, que ces périodes doivent être inscrites à l'horaire des enseignants ressources et que chaque horaire des enseignants ressources doit être

disponible dans chacune des écoles secondaires. Si le nombre de périodes allouées n'était pas entièrement utilisé, les comités EHDAA devront communiquer avec François Jeanrie afin que le comité paritaire se réunisse dans le but d'accorder ces périodes dans une autre école secondaire.

**9. VARIA**

**9.1 Nomination enseignants ressources**

Céline Genest demande des précisions concernant l'expression « équipe enseignante concernée ». Il y a discussion au comité. Les membres du comité conviennent que dans les écoles secondaires, la façon de consulter les enseignants peut être différente.

La rencontre prend fin à 10 h 40.

---